



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-67287>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **25-67287**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Grand port fluvio maritime de l'axe Seine -
Direction territoriale du Havre

Correspondant : WEYER Florian, Directeur Général Délégué

Adresse : Terre plein de la Barre, CS81413, 76067 LE HAVRE

Coordonnées :

Téléphone : 0232746958

Courriel : haropaportlehavremarches@haropaport.com

Adresse internet : <http://haropaport.com>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://agysoft.marches-publics.info/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : DEMANTELEMENT DE LA GRUE 337

Lieu de livraison : HAROPA PORT LE HAVRE, 76600 Le Havre

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La présente consultation porte sur la déconstruction et l'évacuation de la grue GRN337, ainsi que la valorisation de ses composants, y compris la prise en charge et la dépollution des éléments contenant des particules d'amiante ou de plomb. La description de la grue GRN337 et les spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Se référer au R.C

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Se référer au R.C

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Se référer au R.C

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 11/07/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 25EAG01

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://agysoft.marches-publics.info/> Code NUTS : FRD22 Modalités d'ouverture des offres : Date: 11 juil. 2025 Lieu : HAROPA PORT LE HAVRE Le délai d'exécution du marché est de sept (7) semaines à compter de la date fixée par l'ordre de service de démarrage du marché jusqu'à la réception des travaux. Il est prévu une période de préparation des travaux de cinq (5) semaines comprises dans le délai global. L'attention des candidats est attirée sur le fait que, compte tenu de la spécificité des prestations à effectuer, du lieu d'implantation des équipements, de leur environnement et afin de permettre aux soumissionnaires d'apprécier, de leur point de vue, les difficultés et sujétions liées à l'opération, une visite du site est obligatoire. Pour l'établissement de son offre, le candidat devra se rendre sur le site en présence d'un représentant du service Exploitation et Atelier Général (EAG). Les modalités de ces visites sont précisées dans le R.C. Les visites seront organisées sur rendez-vous, du 23 juin 2025 au 27 juin 2025 inclus de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 et donneront lieu à la délivrance d'une « attestation de visite » signée et datée par le représentant du HAROPA PORT | Le Havre et par le candidat. Il est précisé que les candidats n'ayant pas pris part aux visites dans la période précisée ci-dessus verront leur offre écartée. Recours Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen Cedex 1 Tél : 02 32 08 12 70 - Fax : 02 32 08 12 71 greffe.ta-rouen@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Rouen 53 avenue Gustave Flaubert 76000 ROUEN Cedex 1 Tél : 02 32 08 12 70 - Fax : 02 32 08 12 71 greffe.ta-rouen@juradm.fr

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/06/2025